

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2013/105 Paraphe : <i>FS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>Délibération n° DC2013/81</i>	

Nombre de membres : Le dix-huit décembre deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

En exercice : 126

Présents : 74

Votants : 82 (8 pouvoirs)

POUR : 82 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Date de la convocation : 09/12/2013

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Dominique ARNOULD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nadine DIDIER ; Béatrice FABRITIUS ; Brigitte GERARD ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Anne SEMBENI ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Tony BESANCON ; Bernard BIENVENU ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; Patrick BROUILLON ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Luc DECORNE ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Pascal DELANDHUY ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; René FRANCCART ; Pascal GENTY ; Bernard GIRONDELOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Eric HAULIN ; Philippe HENRY ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Jacques LANTENOIS ; Patrick LESOILLE ; Eric LETINOIS ; Jean-Marc LOUIS ; Jacques MACHAULT ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Michel MAYEUX ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; André POULAIN ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Wilfried TARNOWSKI ; Gildas THIEBAULT ; Pierre THIERY ; Bernard WISNIEWSKI ; Damien ZANDER.

Représentés : Madame Isabelle BECHARD donne pouvoir de vote à M. Jean-Michel DELAHAUT ; Madame Patricia BRISSOT donne pouvoir de vote à M. Jean-Claude ETIENNE ; Madame Françoise CAPPELLE donne pouvoir de vote à M. Claude ANCELME ; Madame Geneviève COSSON donne pouvoir de vote à Mme Ghislaine JACQUET ; Madame Marie-Hélène DEVER donne pouvoir de vote à M. Michel ADIN ; Madame Ghislaine GATE donne pouvoir de vote à Mme Françoise BUSQUET ; Madame Marie-Hélène MOREAU donne pouvoir de vote à Mme Chantal PETITJEAN ; Monsieur Jean-Marc LAMPSON donne pouvoir de vote à M. Bernard GIRONDELOT.

**OBJET : DUREES D'AMORTISSEMENT
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION n° DC2011/115**

Vu la délibération n°2011/115 en date du 13 décembre 2011 fixant la durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ;

Considérant la nécessité d'intégrer des durées d'amortissements correspondant aux nouveaux investissements ;

Considérant les dernières modifications législatives pour l'amortissement des subventions ;

Vu les avis favorables remis par la commission Finances, vie sociale, culturelle et sportive et le bureau lors de leur séance respective des 4 et 9 décembre 2013 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, DECIDE :

- d'abroger la délibération n°2011/115 du Conseil de Communauté du 13 décembre 2011
- de fixer les durées d'amortissement comme suit :

.../...

Page 2/2 - Délibération n°DC2013/81 du 18/12/2013

Immobilisations	Durée en années
Logiciel	2
Voiture	5
Camions de collecte de déchets, camionnette	6
Bacs	7
Conteneurs	10
Equipement de garages et ateliers	10
Equipement sportif	10
Installation et appareils de chauffage	10
Mobilier	12
Matériel de bureau électrique, électronique, électroménager	5
Matériel informatique	2
Matériel classique	6
Matériel de sécurité	20
Matériel d'exposition scénographique	7
Appareils de laboratoire	5
Bâtiments légers, abris, volières, aires de spectacles	10
Autres agencements et aménagements de terrains	20
Subventions d'équipements mobiliers et immobiliers	5
Logements communaux	15
Bâtiment à vocation commerciale	15

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Francis SIGNORET

